

The logo for the University of Lausanne (Unil) is written in a blue, cursive script.

UNIL | Université de Lausanne

CHAIRE DE DROIT ROMAIN ET DE DROIT
DES POURSUITES ET DES FAILLITES DE LA
FACULTÉ DE DROIT, DES SCIENCES CRIMI-
NELLES ET D'ADMINISTRATION PUBLIQUE



CENTRE DU DROIT DE L'ENTREPRISE
(DROIT INDUSTRIEL, DROIT D'AUTEUR,
DROIT COMMERCIAL) DE L'UNIVERSITÉ DE
LAUSANNE

FORMATION CONTINUE

JOURNÉE LAUSANNOISE DE DROIT DES POURSUITES

Mercredi 7 septembre 2016
8h15 - 16h45

UNIL – DORIGNY
BÂTIMENT ANTHROPOLE
AUDITOIRE 1031

PROGRAMME

ORGANISATION : PROF. HANSJÖRG PETER - PROF. EDGAR PHILIPPIN

8h15 Accueil des participants et distribution de la documentation

9h00 Introduction et bienvenue

Crédit à la consommation, leasing, réserve de propriété et rapports avec le droit des poursuites et des faillites

9h15 **Introduction générale**

Anne-Christine Fornage, professeure à la Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique de l'Université de Lausanne, LL.M. (LSE), avocate

contrats de consommation - devoirs du prêteur - droit de révocation - remboursement anticipé - publicité

10h00 **Le rôle du juge et de l'autorité de surveillance dans le domaine de la protection des consommateurs**

Jean-Luc Niklaus, juge à la Cour suprême du canton de Berne

forme - capacité de contracter - contrôle du contenu - taux d'intérêt - sanctions - calcul du minimum vital - aspects pénaux

10h45 *Pause*

11h15 **Aspects relatifs à l'exécution forcée**

Jérôme Grandjean, préposé à l'office des poursuites du district de la Riviera - Pays-d'Enhaut

contrats de consommation et exécution forcée - aspects pratiques : droits de distraction, réserve de propriété - effets dans la saisie / dans la faillite - délais - droits et obligations du tiers revendiquant - réalisation

12h00 *Repas au restaurant de Dorigny*

14h00 **La communication et notification d'actes à et de l'étranger**

Jürg Lindenmann, ambassadeur, directeur adjoint de la Direction du droit international public au Département fédéral des affaires étrangères, et **Danielle Gauthey**, collaboratrice scientifique, Section des traités internationaux, Direction du droit international public au Département fédéral des affaires étrangères

entraide - notification - souveraineté territoriale et immunités

14h45

L'usage de la force dans l'exécution forcée

Michel Ochsner, chef du service juridique à l'office des poursuites de Genève, et **Benoît Roulin**, juriste rattaché à la Cheffe de la Police de la République et canton de Genève, ancien préposé à l'office des poursuites

cadre légal - différents rôles de la police - cas particulier de la notification - modes d'intervention - quelques spécificités cantonales et quelques éléments chiffrés

15h30

Pause

16h00

Développements récents du droit des poursuites et des faillites : législation et jurisprudence

Hansjörg Peter, professeur à la Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique de l'Université de Lausanne

16h45

Clôture

CONDITIONS GÉNÉRALES

1. Inscription

Le bulletin d'inscription doit être adressé au CEDIDAC, Université de Lausanne - Quartier Dorigny, Bâtiment Internef, 1015 Lausanne, le plus rapidement possible, mais au plus tard dix jours avant la date de la journée. L'inscription est nominative et définitive. Une personne bénéficiant d'un tarif préférentiel ne peut se faire remplacer que par une personne bénéficiant elle aussi à titre personnel du même tarif préférentiel. Dans le cas contraire, la différence sera facturée.

2. Confirmation – paiement

Une confirmation écrite et une facture, avec BVR, vous parviendront après réception de votre bulletin d'inscription. **Le paiement doit intervenir à réception de la facture.**

3. Emplacement – accès

Les séances auront lieu à Dorigny-près-Lausanne, qui peut être rejoint en prenant le métro M1 depuis Lausanne-Flon ou depuis la gare CFF de Renens jusqu'à l'arrêt «UNIL-Dorigny». Plan d'accès sur <http://planete.unil.ch>
L'utilisation des transports publics est encouragée.

4. Finance d'inscription – annulation

La finance d'inscription de CHF 460.– par journée et par personne (CHF 380.– pour les membres du Club du CEDIDAC) comprend la documentation, le repas et le café servi pendant les pauses. Sur demande : tarifs spéciaux pour avocats-stagiaires, stagiaires notaires, doctorants et étudiants.

Seules les demandes d'annulation **formulées par écrit** seront prises en considération. Celles-ci doivent nous parvenir 10 jours avant la journée. Dans tous les cas d'annulation, une somme de CHF 80.– sera facturée pour les frais administratifs.



Passé ce délai, la finance d'inscription sera due intégralement, même en cas de non-participation au colloque

5. Autres renseignements

CEDIDAC
Université de Lausanne - Quartier Dorigny
Bâtiment Internef
1015 LAUSANNE

Tél. 021 692 28 50
Fax 021 692 28 55

E-mail : cedidac@unil.ch

BULLETIN D'INSCRIPTION

Le-la soussigné-e, ayant pris connaissance des conditions générales figurant sur ce programme et les acceptant :

- a) **prendra part** à la « Journée lausannoise de droit des poursuites » du 7 septembre 2016
- OUI (non-membre du Club du CEDIDAC, CHF 460.–/personne)
 - OUI (membre du Club du CEDIDAC, CHF 380.–/personne)
 - Je souhaite un repas végétarien
- b) **s'inscrit comme membre du Club du CEDIDAC** (pour bénéficier immédiatement du tarif préférentiel (valable également pour l'achat des publications CEDIDAC)
- membre de soutien (personne morale) contribution: CHF 1'000.–/an au minimum
 - membre ordinaire contribution: CHF 100.–/an
 - membre étudiant ou doctorant contribution: CHF 25.–/an
- c) sollicite l'envoi d'une vignette de parcage sur le site de Dorigny au prix de CHF 6.50 pour le véhicule : _____ (n° d'immatriculation obligatoire)

*Nom	*Prénom
<hr/>	
*Profession	*Société
<hr/>	
Rue	Numéro
<hr/>	
NP	*Ville
<hr/>	
E-mail**	Tél. prof. / Mobile /
<hr/>	

Par l'envoi de mon inscription, **je confirme avoir lu et accepté les conditions de participation** figurant au dos de ce bulletin.

Date	Signature
<hr/>	

* ces éléments figureront sur la liste des participants insérée dans le classeur de documentation

** sera utilisé pour l'envoi d'annonces et d'informations par le CEDIDAC

Des questions en relation avec les thèmes traités peuvent être déposées lors de l'inscription au séminaire. Les conférenciers auront ainsi la possibilité d'y répondre pendant leur intervention.

Inscription sur notre site www.cedidac.ch ou bulletin à retourner, dûment complété, à :

Centre du droit de l'entreprise (CEDIDAC)
Université de Lausanne - Quartier Dorigny
Bâtiment Internef
1015 LAUSANNE